

## Vente aux enchères publiques

Au plus offrant et dernier enchérisseur d'un

# APPARTEMENT de 22,19 m<sup>2</sup> sis à DIVONNE-LES-BAINS (01)

Mise à prix : **SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70.000,00 €)**  
outre charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges

Le **MARDI 4 AVRIL 2017 à 14 heures**

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des Saisies Immobilières du **TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOURG-EN-BRESSE (01)**, au Palais de Justice, 32 Avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG-EN-BRESSE, salle des saisies immobilières.

A la requête de la **BANQUE POPULAIRE AUVERGNE-RHONE ALPES**, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants et du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 605.520.071, dont le siège social est sis 4, Boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON, **venant aux droits de la BANQUE POPULAIRE DES ALPES**, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général domicilié ès-qualités audit siège. Ayant pour avocat constitué la SCP REFFAY & ASSOCIES, avocats aux Barreaux de l'Ain et de Lyon.

### Désignation des biens :

Sur la commune de **DIVONNE-LES-BAINS (01) :**

Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé **RESIDENCE DE DIVONNE-LES-BAINS - Lieu dit « Grand Pré »**, sis 237 Avenue des Thermes dans une résidence par-hôtelière, cadastré section AM sous les numéros 55 (29a 93ca), 57 (04ca) et 60 (03ca) pour une contenance totale de 30a 00ca.

Etat descriptif de division et règlement de copropriété du 28 octobre 2003, suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Philippe RAMBAUD, notaire à LYON (3<sup>ème</sup>), publié le 14 novembre 2003, volume 2003P, n° 9087.

**Le lot numéro TROIS (03) :**

Un appartement de type A, situé au rez-de-chaussée, portant le numéro de plan A 03 mesurant 22,19 m<sup>2</sup> et comprenant :

- Une entrée avec coin cuisine, une salle de bains avec WC, un séjour avec placard,

- Et les 103/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales.

Occupation : à la date du PV de description, le bien fait l'objet d'un bail commercial meublé avec la SARL ZENITUDE L'OREE DU PARC, pour une durée de 9 ans.

Syndic : la copropriété est gérée par la SARL TRABLY RICHERD IMMOBILIER sise à FERNEY VOLTAIRE (01).

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé par la SELARL BROUSSAS & ALEXANDRE, huissier de justice, le 26 février 2016, annexé au cahier des conditions de la vente.

Visite : par la SELARL BROUSSAS-ALEXANDRE, huissiers de justice associés à GEX (Ain), le **jeudi 16 mars 2017 de 11 à 12 Heures**.

Enchères (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : elles ne seront reçues que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de l'AIN (01), porteur d'un chèque de banque de 7.000,00 € ou d'une caution bancaire irrévocable.

### Renseignements :

1. Au Greffe du Juge de l'exécution près le TGI de BOURG-EN-BRESSE, où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 8 avril 2016 et du PV de description y annexé (RG N°16/00042).
2. Au cabinet de la SCP REFFAY & ASSOCIES, avocats.
3. Au cabinet de la SELARL F.D.A (FALLION-DUBREUIL), avocats.